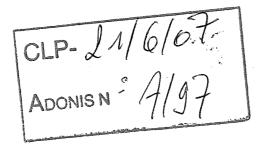


COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNEL ET ADMINISTRATION Direction DS - Sécurité Directeur



Bruxelles, le 13. 06. 2007 ADMIN.DS6/AC D(2007) 13209

Dossier: PER35.40/08-26

Suivi par: Antonio Calvo Alonso-Cortés, tél. 51015

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS BLANC PRESIDENT DU COMITE LOCAL DU PERSONNEL BRUXELLES

Objet:

Défibrillateur dans le local de premiers soins du bâtiment CCAB

Réf.:

Votre note CLP Bruxelles-D(2007) 021, du 21.05.2007

Je remercie votre note en référence et votre préoccupation pour la santé des visiteurs et occupants du Centre "Borschette" et partage, bien entendu, l'idée que vous me proposez.

La récente évolution technique rend utilisables les défibrillateurs semi-automatiques par du personnel non sanitaire suite à une courte formation, que je vais proposer aux secouristes présents dans le bâtiment.

Le respect des procédures financières va impliquer un certain délai, suite auquel, la Direction "Sécurité" installera un défibrillateur dans le local de premiers soins du CCAB. Une liste des personnes capables de l'utiliser sera placée à l'entrée du bâtiment.

Stephen Hutchins

Copies:

M. Claude Chêne

M. Giovanni Fracchia

Dossier: PER35.40/08-26 - CCAB

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11. Bureau: L-86. Téléphone: ligne directe (32-2) 2951015. Télécopieur: (32-2) 2950105.